

qu'elle existe aujourd'hui et c'est notre devoir de la protéger par tous les moyens en notre pouvoir.

M. STEWART: Relativement à la ligne des embranchements la Commission du chemin de fer national fera une recommandation au gouvernement lorsque dans son opinion la construction d'un embranchement sera pratique et nécessaire. La même chose s'appliquera au chemin de fer de la Baie d'Hudson, c'est-à-dire que la Commission du C.N.R. ne soumettra pas de recommandation au gouvernement avant d'être convaincue de la nécessité de donner suite à ce projet?

Sir HENRY THORNTON: Pas avant que le gouvernement nous demande d'étudier ce projet et de lui soumettre un rapport.

M. STEWART: Puis-je vous demander ceci: en votre qualité de président de la Commission du réseau national ne croyez-vous pas ce projet d'une assez grande importance pour l'examiner ou l'étudier sans attendre que le gouvernement ne vous donne des instructions en ce sens?

Sir HENRY THORNTON: Vous me posez une question à laquelle il est difficile de répondre. D'abord en discutant toute cette question du chemin de fer de la Baie d'Hudson, tel que projeté, on s'aperçoit que ce projet donne lieu à une forte controverse et il y a tant d'opinions différentes à ce sujet qu'il faut prendre bien garde à ce que l'on dit sur cette question. Nous savons tous parfaitement bien, parlant d'une manière générale, que l'Ouest est convaincu que le chemin de fer de la Baie d'Hudson devrait être construit. Il y a ailleurs une opinion tout à fait contraire; et ce qu'il y a d'étrange en cette matière c'est que ceux qui sont en faveur ou contre le projet sont loin de s'exprimer avec modération. Il me semble que d'un côté ou l'autre il y aura lieu de se réjouir ou de crier famine, et je ne tiens pas à dire la moindre chose au sujet du chemin de fer de la Baie d'Hudson à moins que je ne sois forcé dans la position et armé de toute l'autorité nécessaire, si telle chose devait arriver, de présenter un rapport ou soumettre un exposé sous une forme quelconque.

M. STEWART: Tout cela est très bien mais vous avez eu bien soin d'éviter de répondre directement à ma question.

Sir HENRY THORNTON: Je le sais, cette question est un piège.

Sir HENRY DRAYTON: Je ne suis pas pour éviter la question et je me fiche de savoir s'il y a un piège là-dessous ou non. Je sais quelles sont les convictions réelles de la Commission et nous avons eu une même situation dans l'Ontario.

Sir HENRY THORNTON: Vous voulez dire la Commission des chemins de fer?

Sir HENRY DRAYTON: Oui.

Sir HENRY THORNTON: Je ne crois pas que notre Conseil ait exprimé une opinion quelconque.

Sir HENRY DRAYTON: Je crois connaître passablement bien l'opinion de votre Commission. Il est facile de voir à travers les vitres d'une fenêtre. Nous avons dans l'Ontario une situation semblable; je veux parler de la construction du chemin de fer de la Baie James. Pendant des années l'Ontario demandait de construire cette ligne et le gouvernement fédéral ne bougeait pas. Finalement l'Ontario s'en mêla et construisit ce chemin de fer. Les provinces de l'Ouest unanimes à réclamer la construction de cette ligne tout comme l'était l'Ontario lorsqu'il demandait un chemin de fer vers la Baie James. Je serais en faveur d'accorder tout ce placement de \$25,000,000 aux provinces des prairies.

Le PRÉSIDENT: Elles ne l'accepteront pas.

Sir HENRY DRAYTON: Ce serait mettre leur sincérité à l'épreuve, mais je ferais davantage.

M. STEWART: Je n'en serais pas trop certain, M. le Président.